



A DISTANCE

## Master 2<sup>ème</sup> année

ADMINISTRATION PUBLIQUE

Parcours

Management public

et droit des collectivités territoriales

Année universitaire 2021-2022

en partenariat avec le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED) et le réseau des IPAG/CPAG

### Objectifs

L'enseignement du Master Administration Publique, **Parcours Management Public et droit des collectivités territoriales** vise à fournir en deux ans tout à la fois :

- une formation de base sur les organisations publiques, l'Etat et les collectivités (environnement économique, juridique, social, comptable, fiscal) correspondant à la **première année du Master** ;
- et une formation spécialisée sur les spécificités des collectivités territoriales tant sur le plan juridique que managérial (spécificités financières, organisationnelles, délégations de services publics, l'évaluation des politiques publiques) correspondant à la **deuxième année du Master**.

L'ensemble des cours est organisé autour d'une même thématique : comment appréhender les spécificités du management des collectivités territoriales.

Ce Master forme des managers de haut niveau et des juristes spécialisés dans les différentes branches du droit et de la gestion des collectivités territoriales (droit des services publics, de la police administrative, fonction publique territoriale, comptabilité des collectivités, commandes publiques, aides et actions sociales, risques contentieux).

Cette formation apporte aux candidats une compétence interdisciplinaire et des connaissances permettant de se préparer aux situations professionnelles rencontrées dans les collectivités territoriales. Ce master forme aux métiers de cadre de service, de conseiller expert, de chargé d'études et de prospective, de chargé de l'évaluation interne des services, de responsable d'un service des finances publiques, de DRH, de contrôleur de gestion, de DGS...

La formation vise à acquérir des prérequis pour se présenter aux épreuves des concours de la fonction publique territoriale permettant l'accès aux fonctions de DGA, DGS, chef de service et autres cadres des communes, EPCI, départements, régions, etc.).

### Public concerné

▷ Les personnes titulaires d'un Master 1 administration publique, AES, sciences de gestion, sciences économiques, droit des collectivités territoriales, droit public...

▷ Les personnes pouvant bénéficier d'une Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.).

# Modalités d'inscription

Vous devez constituer **un dossier de candidature** téléchargeable via le site de l'IPAG de Poitiers (partie scolarité, inscription) et le retourner à la scolarité à distance de l'IPAG-CIMP.

⇒ **Date de fin de candidature : 18 octobre 2021  
(pour l'année universitaire 2021/2022)**

**Fin des inscriptions universitaires : le 19 novembre 2021**



**L'IPAG se réserve le droit de retirer le dossier de candidature si le quota des inscriptions est atteint**

## Compétences acquises à l'issue de la formation

### MANAGEMENT

Gestion des ressources humaines  
Gestion budgétaire, comptable et logistique du service ou d'un projet  
Suivi des indicateurs et les tableaux de bord  
Diagnostic stratégique  
Maîtriser les aspects (méthodologiques et outils) de la gestion de projet  
Manager ; animer et gérer les ressources humaines affectées au projet  
Savoir éclairer une prise de décision et la légitimer en aval

### SUPPORT ADMINISTRATIF

Préparation et suivi de dossiers administratifs dans les domaines de la GRH, des finances...  
Organiser la veille administrative  
Instruction de dossiers sur le plan administratif, comptable et de la régularité juridique  
Secrétariat de commissions, tenue des échéanciers, préparation et notification des comptes rendus,  
Notification de décisions individuelles  
Rédiger des rapports et des notes de synthèse

### COMMUNICATION – REDACTION

Rédaction de notes de synthèse, ...  
Elaboration de plans de communication et cahier des charges de communication internes et externes  
Coordination d'opérations de communication en lien avec les services fonctionnels ou les prestataires

### GESTION – INSTRUCTION

Instruction de dossiers sur le plan administratif, comptable et de la régularité juridique  
Secrétariat de commissions, tenue des échéanciers, préparation et notification des comptes rendus, notification de décisions individuelles  
Elaboration de statistiques administratives se rapportant à l'activité concernée

### SUPPORT JURIDIQUE

Organiser une veille juridique, technique dans un secteur de responsabilité donné  
Rédiger des textes juridiques à caractère réglementaire  
Participation à l'élaboration des projets de textes  
Participation à la veille juridique  
Suivi des différentes phases de procédures administratives et d'instruction des dossiers contentieux  
Passer et conduire un appel d'offre  
Conseil et expertise dans la réalisation d'un Partenariat Public-Privé ou d'une délégation de service public

### ANALYSE ECONOMIQUE

Analyse des politiques publiques  
Conduite et évaluation de politiques publiques

## Enseignements

Cette forme d'enseignement permet à chacun d'organiser ses études en fonction de son rythme personnel de travail et/ou de ses activités professionnelles.

Vous disposez d'un accès au site du CNED, accompagnés de documents présentant des conseils méthodologiques, des indications bibliographiques, des exercices d'autoévaluation des connaissances, des thèmes de réflexion, un forum dédié aux inscrits, une classe virtuelle.

Un entraînement progressif et efficace aux épreuves écrites de l'examen est assuré avec des sujets de devoirs à adresser aux correcteurs tout au long de la préparation et selon les matières des exposés à remettre par groupe.

Les copies sont retournées à leurs auteurs, notées, commentées. Vous pourrez télécharger le corrigé-type.

-----

## Journées de regroupement

Trois journées de regroupement (successivement en janvier, mars-avril, mai) sont prévues uniquement à l'IPAG de Poitiers.

Ces journées permettent de rencontrer des enseignants, d'exposer vos difficultés, d'obtenir des compléments d'information et de s'entraîner en conditions réelles à l'épreuve d'exposé-discussion.

**L'inscription aux journées de regroupement est obligatoire**

-----

## Examen

La première session a lieu mi-juin et la seconde session la première quinzaine de septembre avec des épreuves relevant des six unités d'enseignement (hors UE mémoire/stage).

Le règlement détaillé de l'examen et les modalités de contrôle de connaissances sont adressés après l'inscription définitive.

**Concernant les étudiants boursiers et/ou en formation continue, l'assiduité sera contrôlée par le biais des journées de regroupement, de toutes les copies envoyées à correction avant la 1<sup>ère</sup> session d'examen de juin et de la présence à/ ou aux session(s) d'examen.**

<b><u>SEMESTRE 3 : (30 ECTS)</u></b>	<b><u>SEMESTRE 4 : (30 ECTS)</u></b>
<b>UNITE 1 : Approfondir le cadre juridique des collectivités territoriales</b> Coopération entre collectivités territoriales ( <i>intercommunale, interdépartementale, interrégionale, transfrontalière</i> ) Les autres formes de coopérations juridiques Commande publique	<b>UNITE 1 : Management et contrôle des collectivités territoriales</b> Évaluation des politiques publiques Prévention des risques juridiques Stratégie et contrôle de gestion en environnement public
<b>UNITE 2 : Pilotage managérial des collectivités territoriales</b> GRH Ethique et déontologie des agents e-administration Méthodologie de la gestion de projet	<b>UNITE 2 : Pilotage financier et comptable des collectivités territoriales</b> Gestion comptable et analyse financière de base Comptabilité des collectivités territoriales Stratégie financière et imposition des collectivités territoriales Investissement public et partenariat public-privé
<b>UNITE 3 : Pilotages des politiques publiques locales</b> Les politiques locales ( <i>Politique de développement économique/Politique d'aménagement local (urbanisme, protection de l'environnement, sauvegarde politiques locales de sécurité du patrimoine)/Politiques éducatives/Politiques culturelles et touristiques</i> ) Langue étrangère : Anglais	<b>UNITE 3 : Parfaire la préparation aux concours</b> Démocratie locale (Procédés, citoyenneté, élus) Information et Communication locales Méthodologie écrite des concours Préparation aux épreuves orales et questions d'actualité
	<b>UNITE 4 : Mémoire</b> Méthodologie de la recherche Mémoire ou stage (durée comprise entre 12 semaines et 6 mois) **

\*\* Comme pour le Master 1<sup>ère</sup> année, l'étudiant devra réaliser, au cours de l'année, un mémoire sur un sujet d'administration ou de management public. Il est attendu de sa part une synthèse et une réflexion originale sur une question touchant les organisations publiques ou les politiques

publiques. Le mémoire peut également porter sur une situation professionnelle correspondant à un stage effectué au cours de l'année ou à une fonction professionnelle exercée par l'étudiant.

## Coût de la formation

### Inscription à titre individuel

Avant toute inscription universitaire vous devrez vous acquitter au préalable de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 92 € (tarif 2020-2021) sur le site du CNOUS :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>.

#### 1 – Paiement à effectuer auprès de l'IPAG-CIMP

- ⇒ Droits universitaires : ..... 243,00 €
- ⇒ Journées de regroupement et suivi de mémoire : ..... 620,00 €

Les étudiants peuvent éventuellement bénéficier :

- d'une **bourse de l'enseignement Supérieur**. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des bourses du **CROUS de Poitiers** : 05.49.58.86.00 — [bourses@crous-poitiers.fr](mailto:bourses@crous-poitiers.fr)
- ou
- d'une **allocation Diversité dans la fonction publique – informations auprès de la Préfecture de région/de Département du lieu de résidence.**

#### 2 – Paiement à effectuer auprès du CNED

- Formation complète : **1 329,00 € (possibilité de paiement échelonné)**



- Format numérique sur la plateforme du CNED)
- Option papier en sus : 99,00 €

### Inscription au titre de la formation continue avec prise en charge des frais par un organisme ou l'employeur

*Vous êtes demandeur d'emploi, salarié, agent de la Fonction Publique, ... :*

⇒ Contactez UP&PRO qui vous accompagnera dans votre démarche V.A.E. et/ou de reprise d'études au titre de la formation continue.

UP&PRO : Bât B25 - 2 Rue Pierre Brousse - TSA 91110 - 86073 Poitiers Cedex 9 - ☎ : 05.49.45.44.60

Adresse électronique : [up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr](mailto:up-pro.vae-re@univ-poitiers.fr) - Site Web : <http://uppro.univ-poitiers.fr/>

Pour les candidats "Formation Continue", il serait souhaitable que le dossier soit déposé le plus tôt possible.

#### 1 – Paiement à effectuer auprès de l'IPAG-CIMP

- ⇒ Droits universitaires : ..... 243,00 €

#### 2 – Paiement à effectuer auprès d'UP&PRO

- ⇒ Journées de regroupement : ..... 620,00 €
- ⇒ Formation CNED (formation continue) : ..... 2 420,00 € (+99,00 pour **l'option papier**)
- ⇒ Frais dossier UP&PRO : ..... 400,00 €

[www.univ-poitiers.fr](http://www.univ-poitiers.fr)

**IPAG-CIMP**

2 rue Jean Carbonnier | Bât. A1 | TSA 81100 | 86073 POITIERS Cedex 9 | FRANCE |

+33 05 49 45 40 90 | [ipag@univ-poitiers.fr](mailto:ipag@univ-poitiers.fr) | [ipag.univ-poitiers.fr](http://ipag.univ-poitiers.fr)

